Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 03/01/2024

CULTIMER FRANCE PRODUCTEURS ASSOCIES rappelle HUITRES FINES NORMANDIE



- Noms des modèles ou références concernés : **Calibre N°4 et N°3**
- Marque : **Cultimer Producteurs Associés**
- **GTIN 3700096607158 Lot Date de conditionnement : 24/12/23 Date limite de consommation 03/01/2024**
 GTIN 3700096607462 Lot Date de conditionnement : 24/12/23 Date limite de consommation 03/01/2024
- Conditionnements : **1,5kg et 2kg**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/12/2023 au 03/01/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR 14.312.120 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Lidl**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 31 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0299806095**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre